



CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon

Montagny, le 12 octobre 2022

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 10 octobre 2022

Présidence : Jean-Marc Cochet, Président

Présents : 20 membres

Dans sa séance du 10 octobre 2022

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY –PRES-YVERDON

a

- adopté le préavis municipal N°11/22 relatif à une demande de crédit de **CHF 137'000.00** pour l'aménagement d'un terrain de sport sur l'aire de loisirs au centre du village
- adopté le préavis municipal N° 12/22 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2023 au taux inchangé de **64.5 %** de l'impôt cantonal de base

Le Président

Jean-Marc Cochet



La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet